



Un Réseau au service des élus

Fédérer, développer, représenter,
accompagner, former, informer

SOMMAIRE

Propositions pour la relance après la crise du COVID-19 : les Communes engagées pour soutenir les entreprises, l'économie locale et la filière forêt bois régionale.

Covid-19 : les difficultés rencontrées en forêt par les communes lors du confinement - bilan intermédiaire

L'ONF et l'Union Régionale des Communes forestières Auvergne Rhône-Alpes auditionnés par la députée Anne-Laure Cattelot

Délibération bois construction

Retours sur la Web conférence « Comment intégrer le bois local dans la commande publique? »

Lancement du Catalogue Produits Bois des Alpes™

Formation en ligne des nouveaux élus

ZOOM

ELU.E LOCAL.E 2020 : FAITES DE LA FORÊT ET DU BOIS UNE SOLUTION POUR VOTRE PROJET DE TERRITOIRE !

Ce mois de juin 2020 alors que vous vous projetez et planifiez l'avenir de votre commune pour le mandat qui débute, nombre de priorités sont au cœur de vos réflexions et projets ! Que vous soyez élu.e en milieu rural ou urbain, la forêt et le bois représentent un atout que vous pouvez positionner dans vos stratégies économiques, sociales, environnementales. Construire, chauffer, protéger, planifier, acquérir, commercialiser, gérer, aménager, accueillir, développer, circuler, renouveler, concilier... **La forêt et le bois sont une opportunité dans tous ces domaines pour l'aménagement et le développement durable de votre territoire. Vous en êtes un acteur essentiel !**

- Saisissez les solutions existantes pour agir sur les circuits de proximité avec le bois ;
- Soyez force de proposition forêt/bois dans la dimension intercommunale ;
- Servez vous de la forêt et de vos prérogatives sur le foncier comme un atout à des fins de protection / aménagement / gestion durable et compensation environnementale ;
- Prenez pleinement votre place sur la gestion des voiries et dessertes de la forêt !

Les Communes forestières sont là pour vous accompagner sur ces thèmes et bien d'autres : attentes sociétales, compensation environnementale et carbone, équilibre forêt gibier, risque incendie ... sont aussi les enjeux de court terme où vous tenez une grande place. **Elus.es communaux, intercommunautaires ou de syndicat mixte nommez votre élu référent pour la forêt et engagez-vous pour la forêt et le bois !**

AGENDA

18 et 25 juin 2020
Formation en ligne

23 juin 2020 | Cofor 63
Vente de bois en ligne

6 au 10 juillet 2020 - Lyon
Semaine régionale du bois énergie

16 juillet 2020
Commission Région de la forêt communale

3 et 4 septembre 2020 – Aix les Bains
Evènement SUERA Forêt de montagne et changement climatique

13 octobre 2020
Peuplier : des enjeux croisés pour les territoires. Journée régionale

Téléchargez notre plaquette de présentation du rôle des élus en cliquant sur l'image.



Elu.e local.e, garant de l'intérêt général, un troisième enjeu devient prégnant et sera aussi le challenge de la mandature à venir, il s'agit **des attentes fortes des citoyens sur les questions de gestion forestière qui vous positionneront comme médiateur de la république aussi sur ce sujet !**



LA FORÊT ET LE BOIS UNE SOLUTION AU CŒUR DE VOTRE PROJET DE TERRITOIRE

L'association des Communes forestières du niveau local jusqu'au niveau national est là pour **vous donner les outils, vous accompagner, vous former et défendre votre intérêt** dans tous ces domaines. Notre objectif est le **renforcement des politiques locales** portées par les communes et leurs groupements, par l'intégration des **atouts de la forêt et du bois**.

Les Communes forestières sont guidées par **l'intérêt général** avec une double priorité :

- le développement économique en accroissant la récolte et les circuits courts, et garantissant la gestion durable de la forêt,
- la réponse à l'urgence de la transition énergétique et écologique en contribuant au stockage de carbone et au carbone évité.

Sur le mandat 2014/2020, les collectivités ont été nombreuses à rejoindre le réseau des Communes Forestières :

- **+208** adhésions gagnées sur le mandat
- **+1** association départementale créée
- **21,60%** d'augmentation d'adhésion au global
- **60%** d'augmentation d'EPCI et autres adhérents
- **19%** d'augmentation des communes adhérentes

964

collectivités locales
adhérentes

60% d'augmentation
d'EPCI et autres adhérents

21,6% d'augmentation
d'adhésion au global

19% d'augmentation
des communes adhérentes

La gestion durable des forêts publiques d'Auvergne-Rhône-Alpes :

2.93 millions de tonnes de CO2 évitées par an : cela représente **6%** des émissions annuelles de GES de la région !

Construire, chauffer, protéger, planifier, acquérir, commercialiser, gérer, aménager, accueillir, développer, circuler, renouveler, concilier...

La forêt et le bois sont une opportunité dans tous ces domaines pour l'aménagement et le développement durable de votre territoire et vous en êtes un acteur essentiel ! Marché du bois en difficulté, changement climatique, attaques parasitaires, notre forêt doit continuer à être gérée et exploitée durablement afin d'être résiliente « face aux défis ... d'aujourd'hui ».

SAISISSEZ LES SOLUTIONS EXISTANTES POUR AGIR SUR LES CIRCUITS DE PROXIMITÉ AVEC LE BOIS !

Contrats d'approvisionnement avec les scieries, construction en bois local et marchés publics en Bois Des Alpes ou Bois du Massif Central, groupement de commandes bois énergie et modes de gestion des chaufferies et réseaux de chaleur... Voici quelques exemples pour créer de la valeur ajoutée sur votre territoire en demandant la traçabilité des produits.

VOTRE ENGAGEMENT COMPTE !

Sur notre grande Région, vous êtes Maîtres d'ouvrages de 100 bâtiments en bois certifiés et 680 chaufferies et réseaux de chaleur.

- 1 000 m³ de bois local mis en œuvre en construction assurent le maintien de 21 emplois directs non délocalisables pendant 1 an
- 1 m³ (sciage) utilisé dans un bâtiment = 2.6 hectares de forêt gérée durablement pendant 1 an

Cliquez sur l'image pour télécharger le modèle de délibération ou sur ce lien :

<http://www.communesforestieres-aura.org/actualites-regionales.php?NoIDA=823>



MA COMMUNE S'ENGAGE POUR SOUTENIR SES ENTREPRISES, L'ÉCONOMIE LOCALE ET LA FILIÈRE FORÊT-BOIS.

- Le bois local certifié dans le cadre du privilège de plan de relance de la Région,
- 1 000 m³ de bois local mis en œuvre en construction assurent le maintien de 21 emplois directs non délocalisables pendant un an,
- 1 000 m³ de bois mis en œuvre dans les bâtiments = 3 500 m³ de bois mobilisés en forêt gérée durablement,
- Énergie locale, matériau local, emploi local = valeur ajoutée au bénéfice du territoire.

La situation inédite dans laquelle nous nous trouvons impose une solidarité renforcée et une mutualisation des efforts pour faire face à cette crise sanitaire liée au Coronavirus. Il est indispensable, dès aujourd'hui, de penser l'après et de soutenir les activités économiques de nos territoires.

La filière forêt-bois, depuis le début de la crise a montré son importance et celle-ci s'est mobilisée pour maintenir l'approvisionnement des industries du papier, cartons, palettes et emballages pour les produits dont certains de première nécessité. Le ministre de l'Agriculture Didier Guillaume dans sa lettre du 27 mars 2020 a réaffirmé que « la filière forêt-bois fait partie intégrante de la chaîne logistique alimentaire et industrielle et est à ce titre un maillon important pour assurer la continuité économique de notre pays ».

Afin de soutenir nos territoires, nos ressources et nos entreprises, les collectivités s'engagent pour l'économie locale et la filière forêt bois en étant partie prenante dans le plan de relance : le bois local certifié est un levier privilégié pour favoriser la pérennité des entreprises et le maintien des activités économiques indispensables dans les zones rurales et montagneuses.

Union Régionale des Associations
des Communes Forestières Alpes-Montagne
Le Buisson - 226 rue de la République
73000 CHAMBERY | Tél. 04 79 84 49 03
www.communeforestieres-aura.org
www.communeforestieres-aura.org

Association Bois des Alpes
226, rue de la République
73000 Chambéry
Tél. 04 79 84 49 03 | bois@boisdesalpes.net
www.boisdesalpes.net

Les Communes forestières (COFOR) sont à vos côtés pour que vous puissiez jouer pleinement **votre rôle dans la gestion, la mobilisation et la commercialisation des bois** : formation sur le rôle de l' élu forestier, soutien au bois façonné par le développement du fonds d'amorçage et les contrats d'approvisionnement territoriaux, partenariat avec l'ONF pour une stratégie partagée pour la forêt publique... Les Communes forestières vous représentent aussi dans les discussions avec le syndicat des scieurs.

Les Communes forestières œuvrent aussi pour le rapprochement des actions d'exploitation et de gestion entre la forêt publique et privée afin de mutualiser et rationaliser les coûts, surtout en zone de montagne ou lors de coupes de bois déperissant. Une approche planifiée par bassin versant avec une vision pluriannuelle des programmes de coupes et travaux engageant les COFOR dans des projets d'envergure, multi partenariaux tels METIS, SYMBIOSE.

Selon l'outil « Analyse des Retombées Territoriales », **89%** de l'investissement d'un projet utilisant de la ressource locale mise en œuvre par des entreprises elles-mêmes locales, reste sur le territoire. A contrario, le bois d'importation, même s'il est mis en œuvre par des entreprises françaises fait chuter ce ratio à **29%**

La forêt publique mobilise **1 million de m³** de bois par an !

Nous sommes à vos côtés pour accroître la valorisation du bois local dans la construction (Bois des Territoires du Massif Central™ et Bois des Alpes™). Nos domaines d'actions développés ces dernières années vous permettent d'être assistés en tant que Maîtres d'Ouvrages pour que les projets prennent corps et puissent insérer le bois certifié dans des projets. Nous innovons en 2020 avec **l'Analyse des retombées territoriales** qui calcule l'impact économique du projet sur le territoire et la plus-value environnementale de la mise en œuvre de bois en circuit court.

L'action des Communes forestières c'est aussi le lobbying politique pour favoriser le bois local :

- Enveloppe DETR dédiée au bois local pour vos communes
- Mise en œuvre du bois certifié dans les bâtiments de la Région ainsi que les Départements
- Capitalisation sur l'expérience bois local transfrontalière et projets internationaux

SOYEZ FORCE DE PROPOSITION FORÊT/BOIS DANS LA DIMENSION INTERCOMMUNALE : L'ÉCHELLE PERTINENTE POUR PORTER UN PROJET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE INTÉGRANT LA SOLUTION FORÊT !

A l'origine des chartes forestières de Territoires début 2000, les COFOR voient plus loin pour l'après 2020 avec **le Plan Local Forestier, les contrats de réciprocité urbain rural**. Également une boîte à outils pour insérer la filière forêt bois dans **le programme d'action de votre PCAET** est disponible. Pour vous accompagner dans la dimension intercommunale, les COFOR agissent pour le développement des politiques forestières territoriales et des territoires en transition énergétique/écologique :

- Méthode de mise en œuvre et d'évaluation d'une Charte Forestière de Territoire (CFT), et méthode 2.0 de définition ou renouvellement d'une CFT;
- Insertion de la forêt dans les documents d'urbanisme (OAP dédiée, notes d'opportunités SCOT, PLU) ;
- Outil d'évaluation du stockage carbone sur la forêt, les sols et les produits du bois d'un territoire ;
- Inscrire le bois certifié dans les politiques d'aménagement des Métropoles et les dynamiques de développement touristiques ;
- Doter les territoires d'outils opérationnels pour intégrer la filière bois comme vecteur de la transition énergétique ;
- Expertise Bois énergie sur les liens entre des territoires consommateurs et producteurs (urbain /rural, inter TEPOS et PCAET...);
- Solidarité énergétique entre les collectivités territoriales par la diffusion de données quantitatives mesurant leur interdépendance.

24 Chartes et stratégies locales forestières actives en Auvergne-Rhône-Alpes et **19** Plans d'approvisionnement territoriaux bois énergie couvrant **50%** des forêts de la région.

SERVEZ-VOUS DE LA FORÊT ET DE VOS PRÉROGATIVES SUR LE FONCIER COMME UN ATOUT À DES FINS DE PROTECTION / AMÉNAGEMENT / GESTION DURABLE ET COMPENSATION ENVIRONNEMENTALE.

En Auvergne-Rhône-Alpes :



- les forêts des collectivités représentent **450 000 hectares** (17.7% de la surface forestière).
- Il y a aussi **50 775 hectares** forestiers / agricoles / naturels de biens présumés sans maître et plus de **64 000 hectares** de forêts sectionales.
- **1,9 millions d'hectares** sont en nature de bois et forêt au cadastre, **pour 2,6 millions d'hectares** de forêt recensés par l'IGN. Soit **25%** de la forêt manquante.

La loi vous permet d'agir pour acquérir, massifier, imposer afin de mettre en gestion /protection...

Sur les sujets Foncier /régime forestier/biens de section les Communes forestières sont actrices sur :

- l'accompagnement de communes sur la valorisation et l'acquisition de foncier (régime forestier, actes administratifs),
- la Veille et du conseil sur les outils d'aménagement foncier,
- la mise en Gestion des forêts sectionales (dont regroupement),
- le développement d'outils d'aide à la décision comme la pénalité foncière,
- les procédures d'analyse et d'acquisition des biens sans maître,
- Le foncier forestier dans les contrats vert et bleu
> outil pour préserver

PRENEZ PLEINEMENT VOTRE PLACE SUR LA GESTION DES VOIRIES ET DESSERTES DE LA FORÊT !

Sur l'accès à la ressource pour mobiliser du bois vous êtes l'acteur économique essentiel ! Pour illustration, les collectivités ont réalisé 25 millions d'euros de dépenses pour plus de 600 km de routes et pistes forestières créées entre 2015 et 2019. Les collectivités sont les maîtres d'ouvrage de 84% du linéaire total créé en AURA sur cette période de 4 ans. Les projets concernent tant l'accès à la forêt publique que l'accès à la forêt privée.

Vous êtes un effet levier important pour la mobilisation du bois sur la région. A vos côtés la filière est sensible à vos actions et les Communes forestières recherchent des solutions à vos problèmes de création /dégradation /entretien des routes et dessertes : mode opératoire voirie et déclaration chantiers, états des lieux et connectivité entre les itinéraires bois ronds et les forêts via le réseau communal, procédure de Délégation d'Intérêt Général, réglementation sur la voirie... connaissez vos responsabilités, saisissez-vous des outils pour organiser la circulation et avoir la connaissance des chantiers...



Vous avez ici eu un aperçu de l'étendue des possibilités qui sont entre vos mains pour faire de la forêt et du bois une solution pour votre projet de territoire. Les Communes forestières sont là pour vous accompagner sur ces thèmes et bien d'autres : attentes sociétales, compensation environnementale et carbone, équilibre forêt gibier, risque incendie ... sont aussi les enjeux de court terme ou vous tenez une grande place !

**ELUS.ES COMMUNAL.E, INTERCOMMUNAUTAIRE OU DE SYNDICAT MIXTE
NOMMEZ VOTRE ÉLU RÉFÉRENT POUR LA FORÊT
ET ENGAGEZ-VOUS POUR LA FORÊT ET LE BOIS !**

ACTU | Covid 19

PROPOSITIONS POUR LA RELANCE APRÈS LA CRISE DU COVID-19 : LES COMMUNES ENGAGÉES POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES, L'ÉCONOMIE LOCALE ET LA FILIÈRE FORÊT BOIS RÉGIONALE.

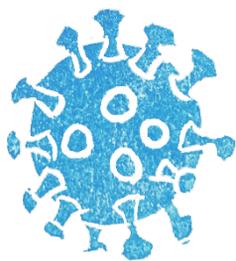


La situation inédite dans laquelle nous nous trouvons ce printemps 2020 impose une solidarité renforcée et une mutualisation des efforts pour faire face à cette crise sanitaire liée au Coronavirus, qui aura aussi de fortes conséquences économiques. Il est indispensable, dès aujourd'hui, de penser l'après et de soutenir les activités économiques de nos territoires.

Comme l'ont souligné les Régions de France en avril dernier dans leur proposition de *New Deal industriel et environnemental* du 06/04/2020, elles sont mobilisées avec l'État pour des mesures d'urgence et vont contribuer à l'élaboration rapide d'un plan de relance.

[Lire la suite](#)

COVID-19 : LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES EN FORÊT PAR LES COMMUNES LORS DU CONFINEMENT > BILAN INTERMÉDIAIRE



119 collectivités, dont 111 communes, ont répondu à l'enquête proposée par l'Union Régionale des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes, concernant les impacts du confinement lié au Covid-19 sur la vie de la forêt. Retrouvez leurs expériences ici. [Lire la suite](#)

ACTU | forêt de Montagne

L'ONF ET L'UNION RÉGIONALE DES COMMUNES FORESTIÈRES AUVERGNE RHONE ALPES AUDITIONNÉS PAR LA DÉPUTÉE ANNE-LAURE CATTELOT



La Députée Anne-Laure Cattelot, dans le cadre de sa mission d'élaboration d'un rapport de propositions pour la forêt française, a auditionné l'ONF et l'Union Régionale des Communes Forestières Auvergne Rhone Alpes. Tour d'horizon de la forêt régionale Alpes et sa spécificité montagne. [Lire la suite](#)

ACTU | bois construction

DÉLIBÉRATION BOIS CONSTRUCTION



Dans le cadre d'un plan de relance économique post crise Codiv-19, les Communes forestières AURA proposent aux collectivités de s'engager pour l'utilisation du bois local certifié mis en œuvre par des entreprises de leurs territoires dans leur projet. [Lire la suite](#)

RETOURS SUR LA WEB CONFÉRENCE « COMMENT INTÉGRER LE BOIS LOCAL DANS LA COMMANDE PUBLIQUE? » COANIMÉE AVEC FIBOIS AURA



Le jeudi 28 Mai, les Communes forestières AuRA et FiBois AuRA ont animé une webconférence sur le thème : « Comment insérer le bois local dans la commande publique ? ». Retrouvez dans cet article le lien vers la vidéo et la présentation au format PDF. [Lire la suite](#)

LANCEMENT DU CATALOGUE PRODUITS BOIS DES ALPES™ 2020



Le Voilà ! Parcourez le premier Catalogue Produits Bois des Alpes™ au format numérique et disponible également au format papier. [Lire la suite](#)

ACTU | formation

FORMATION EN LIGNE DES NOUVEAUX ÉLUS



La formation des élus fait partie du cœur des missions des Communes forestières depuis sa création. 2 sessions de formation en ligne « La forêt et le bois au cœur du territoire » d'une heure et demie ont été organisées le 7 et 14 mai 2020 durant lesquelles nous avons pu échanger et répondre à vos questions. [Lire la suite](#)

À CÔTÉ | AIN

- CA de l'association des Communes forestières de l'Ain [Lire la suite](#)

À CÔTÉ | ALLIER

- Le bois construction dans l'allier : les cofor à vos côtés. [Lire la suite](#)

À CÔTÉ | ARDÈCHE

- Bourse foncière forestière - un bilan encourageant [Lire la suite](#)
- Les Cofor interviennent auprès des élus des EPCI [Lire la suite](#)
- Le Parc Naturel des Monts d'Ardèche s'engage dans la démarche SYLV'ACCTES [Lire la suite](#)

À CÔTÉ | CANTAL / HAUTE-LOIRE

- Foncier forestier communal : demandez votre diagnostic auprès de l'association [Lire la suite](#)
- Deux ventes ONF de bois décalées au 4 juin et 22 septembre [Lire la suite](#)

À CÔTÉ | DRÔME

- Première vente de bois en ligne Drôme/Ardèche [Lire la suite](#)

À CÔTÉ | ISÈRE

- Validation du plan sylvicole territorial de chartreuse [lire la suite](#)

À CÔTÉ | PUY-DE-DÔME

- Nouveau guide sur les Syndicats mixtes de gestion forestière [Lire la suite](#)
- Retour sur le Conseil d'administration [Lire la suite](#)
- Diagnostics forestiers par intercommunalité : le Puy-de-Dôme couvert à 100% ! [Lire la suite](#)

À CÔTÉ | SAVOIE

- Le fonds d'amorçage en Savoie et ses nouvelles modalités [Lire la suite](#)
- Bilan 2019 de la santé des forêts et point d'information sur les scolytes [Lire la suite](#)
- Validation du plan sylvicole territorial de chartreuse [lire la suite](#)
- L'aide du Conseil Savoie Mont-blanc pour le débardage à câble revalorisée ! [Lire la suite](#)

À CÔTÉ | HAUTE-SAVOIE

- Bilan du mandat municipal 2014 – 2020 [Lire la suite](#)
- L'aide du Conseil Savoie Mont-blanc pour le débardage à câble revalorisée ! [Lire la suite](#)
- Se préparer face aux scolytes [Lire la suite](#)
- Bilan 2019 de la santé des forêts [Lire la suite](#)
- Les enjeux du débardage par câble : visite de terrain [Lire la suite](#)

CONTACTS | AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Union régionale des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes | Communes forestières AURA

Maison des Parcs et de la Montagne
256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY

04 79 60 49 05 | auvergnerhonealpes@communesforestieres.org | www.communesforestieres-aura.org

Président : Roger VILLIEN, Vice-Président de l'Association des Communes forestières de Savoie

Directrice : Jessica MASSON

CONTACTS | FRANCE ET EUROPE

Fédération nationale des Communes forestières | FNCoFor

13 rue du Général Bertrand
75007 PARIS

01 45 64 47 98 | federation@communesforestieres.org | www.fncofor.fr

Président : Dominique JARLIER, Président de l'Association des Communes forestières du Puy-de-Dôme

Directeur : Alain LESTURGEZ

Développement du réseau en avril 2018

Dernière association créée : Union régionale des Communes forestières de Normandie, le 27 juin 2017

